



Confédération
Paysanne

CONFÉDÉRATION PAYSANNE DU LOT

Syndicat pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

APPEL à cotisations 2017

La Confédération paysanne est nécessaire pour vous défendre, pour défendre le métier et pour dialoguer avec l'État et la société. Trois bonnes raisons d'adhérer à la Confédération paysanne :

1. Adhérer pour être défendu

Les doutes et les difficultés, ça n'arrive pas qu'aux autres. On a tous besoin, un jour ou l'autre, d'être informé, conseillé et défendu, parfois même en justice. Être adhérent, c'est ne plus être tout seul.

2. Adhérer pour être représenté

Les paysans ont besoin d'être défendus et représentés collectivement dans toutes les instances où se décident nos conditions de travail, l'avenir de l'agriculture et celui des paysans. L'ambition de la Confédération paysanne est d'agir pour plus de justice sociale et de solidarité. Se syndiquer, c'est arrêter de subir, c'est anticiper.

3. Adhérer pour agir

Les cotisations donnent au syndicat les moyens d'agir au service des paysans : représentation, information, défense individuelle et collective. Le syndicat c'est l'affaire de tous, et pas seulement des responsables et militants - dans le respect, bien sûr, des choix et possibilités de chacun. Se syndiquer, c'est déjà agir !

Le Comité départemental

• ADHESION 2017 + JOURNAL :

Paysan(ne) en activité : 70 € + 30€ par associé (soit 100€ pour un couple, 130€ pour un GAEC à trois)

Petits revenus Cotisants solidaires Porteurs de projets Retraités : 30€

• DON à la Confédération Paysanne du Lot :

Montant libre : €

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal et commune :

Tél : Mail :@.....

Production :

Statut : Chef exploitation Retraité
 Cotisant solidaire Sympathisant

Chèque à l'ordre de Confédération paysanne du LOT

Confédération Paysanne du Lot

Place de la Halle, 46320 Assier – Tél : 05.65.50.00.34 – conf.paysanne.lot@wanadoo.fr